

## LA COOPERATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### REPÈRES PRATIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'échelle locale correspond à l'échelle de projet pour l'ESS et l'économie circulaire. La coopération territoriale implique de mobiliser de nombreux acteurs du territoire : entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire, administrations publiques et citoyens qui tous amenés à collaborer pour optimiser l'utilisation des ressources. La prévalence de la logique de « silos » dans l'économie linéaire limite la coopération et les actions collectives indispensables au déploiement de l'économie circulaire. La mise en place d'une animation territoriale centrée sur le partage et la collaboration constitue un levier important de développement de l'économie circulaire. L'acteur d'intermédiation, détenteur d'une bonne connaissance du tissu socio-économique local, facilite la coopération et est en capacité d'accompagner les initiatives existantes et d'en impulser de nouvelles.

#### ENJEUX

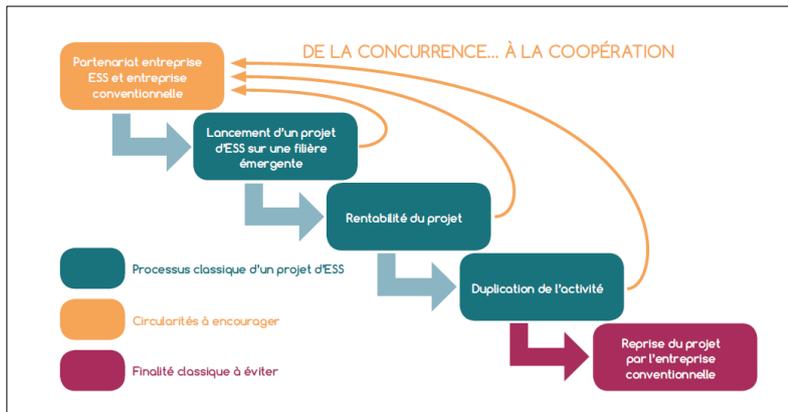
L'ESS est caractérisée par un fort ancrage territorial, incarnée par des acteurs économiques inscrits dans un système local. Ces caractéristiques sont un atout pour développer le principe de proximité dans les démarches d'économie circulaire sur les territoires.

Pourtant certains freins restent à lever :

- La reconnaissance de leur professionnalisme et de la qualité de leurs offres de biens et de services, particulièrement pour les associations
- Le temps d'interconnaissance et de co-construction de projets collectifs. Pour la plupart des acteurs de l'ESS, le manque de postes supports en communication et développement d'affaire ne permet pas de développer activement les coopérations. Ainsi, beaucoup de projets restent dormants, et des opportunités se trouvent manquées faute de moyens.

#### DEPASSER LES LOGIQUES DE CONCURRENCE

Les entreprises de l'ESS et notamment celles de l'IAE se sont engagées historiquement sur le champ de l'économie circulaire et notamment la gestion des déchets. L'absence de réglementation sur le statut des déchets combiné à un modèle économique spécifique de l'IAE leur a permis de défricher ces différents marchés de « niche ». Puis la réglementation et l'organisation des filières à « responsabilité élargie du producteur » (REP), ont structuré le secteur et certains des marchés alors de « niche » se sont solvabilisés. Des structures de l'économie dite « classique » s'en sont emparées avec des moyens et des pratiques de positionnements sur les marchés incomparables à ceux de l'ESS : stratégies de marketing, moyens de communication, notoriété et reconnaissance sur les marchés, etc.



Source : Modélisation des dynamiques de partenariat et de développement d'activités entre ESS et entreprises de l'économie "classique". Régis Dando - Maxime Meyer - 2016

Dans ce schéma, une autre issue est proposée à l'essaimage des activités une fois leurs rentabilités trouvées, sur des bases partenariales multi-acteurs : prise en charge à la fois par l'ESS et par les entreprises de l'économie « classique ». **Ainsi le maintien de la réponse sociale apportée par l'ESS est garanti** : création d'emploi, insertion par l'économie, mobilisation citoyenne par le bénévolat, partage collectif de la valeur créée, etc.

### Entre acteurs de l'ESS

La concurrence existe également entre structures de l'ESS. Cela peut concerner des acteurs positionnés sur les mêmes gisements ou marchés. Ces structures sont bien souvent complémentaires que ce soit sur le gisement, le marché ou le public auquel elles s'adressent. Ainsi l'animation territoriale permet de dépasser ces concurrences et de favoriser le développement de nouvelles activités par la coopération.

## FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE

Les acteurs de l'ESS poursuivent deux objectifs dans leurs relations aux partenaires :

- Volonté de défendre ses particularités et ses valeurs sociales et solidaires
- Être reconnue comme un acteur économique pouvant s'intégrer pleinement dans le champ concurrentiel.

Cette plurifonctionnalité, justifiée par le besoin d'équilibrer le modèle économique des structures de l'ESS (activités non marchandes d'intérêt général et les activités insérées dans le champs concurrentiel) semble avoir une incidence sur la confiance réciproque entre les structures de l'ESS et les entreprises de l'économie « classique ». Celles-ci jugent que les politiques sociales d'insertion représentent de la concurrence déloyale. Cependant, d'une part le positionnement sur le marché concurrentiel est réglementé et d'autre part les acteurs de l'insertion rendent un service supplémentaire relevant du service public à la société dans l'insertion professionnelle des individus éloignés de l'emploi.

## A RETENIR

Les acteurs de l'ESS et ceux de l'économie « classique » n'ont pas les mêmes possibilités d'actions. Alors que les acteurs de l'ESS peuvent être innovants et précurseurs tout en développant la sensibilisation, les entreprises de l'économie « classique » peuvent faciliter un changement d'échelle. Le développement des coopérations entre eux permettrait d'accélérer la transition et la massification des changements de comportement.

### Les 3 Objectifs de la coopération :

⇒ **Répondre à de nouveaux besoins sur le territoire via l'échange d'expériences**

Dans une logique de décloisonnement et de complémentarité avec les acteurs du territoire, la coopération permet de répondre à de nouveaux besoins sur le territoire.

⇒ **Augmenter l'activité et la résilience**

La coopération peut permettre de faire face à la concurrence : en développant de nouvelles stratégies, les structures peuvent optimiser leur modèle économique et pallier aux difficultés conjoncturelles.

⇒ **Renforcer la visibilité et lisibilité des structures**

Via la coopération, les structures peuvent renforcer leur visibilité. De meilleures relations peuvent se nouer avec les partenaires publics et privés.

### Les différents types de coopérations

- **Complémentarités d'activité** : des relations partenariales équilibrées entre acteurs de l'ESS et entreprises « classiques » sont mises en place, notamment avec leurs clients, fournisseurs et même avec leurs concurrents. Cela concerne notamment la SCOP ToutenVélo, qui réalise 70 % de son activité avec les entreprises de transporteurs de l'économie « classique ». La réussite de l'intégration de cette structure dans le champ concurrentiel est liée aux valeurs environnementales et sociales portées, mais aussi par sa compétitivité sur le marché.
- **Complémentarités de public cible** : les clients et les besoins sous-jacents à leurs activités ne sont pas les mêmes. La complémentarité permet également les échanges de bons procédés. C'est le cas par exemple des garages solidaires qui s'adressent à un public en précarité économique, il n'existe donc pas de concurrence avec les concessionnaires. Ceux-ci apportent leur appui en termes d'expertise.
- **Flux de matières** : des flux de matières s'organisent sur les territoires entre structures de l'ESS sur des secteurs identiques ou complémentaires comme les surplus ou produits « non commercialisables » (voir Ecologie Industrielle et Territoriale)
- **Flux d'information et de compétences** : systèmes d'échanges non monétaires et informels : entraide, échanges d'expérience et d'informations, implications mutuelles dans les conseils d'administrations, etc.

## COMMENT FAIRE ?

### L'animation de la mise en réseau

Face au constat du manque d'interconnaissance entre acteurs d'ESS, de manque de visibilité des entreprises de l'ESS sur leurs territoires vis-à-vis de leur éco-système : collectivités, autres acteurs ESS, entreprises classiques, etc., il est possible de mettre en place une démarche de développement d'affaire.

- Appuyer la création d'un **éco système favorable** aux dynamiques de coopération
  - Connaître le périmètre de l'ESS (voir partie « Diagnostiquer »)
  - Communiquer sur l'ESS et les organisations de l'ESS en animant des espaces d'interconnaissance
  - Repérer et identifier les projets et les besoins
- Favoriser l'essaimage de projets innovants
- Mobiliser les expertises sur les filières, le territoire, ses acteurs, enjeux
- Mettre à disposition des moyens d'accompagnement (ingénierie, conseils)
- Faciliter l'accès à des financements
- Entreprendre des actions visibles type salon d'affaires
- Suivre les dynamiques et des entreprises ?
- Impliquer les acteurs de l'ESS et autres acteurs économiques locaux dans des démarches de concertations territoriales, de partage et d'approfondissement des enjeux sectoriels et thématiques

A toutes les étapes de mise en place d'actions de renforcement de la mise en réseau, les collectivités peuvent mobiliser les réseaux d'accompagnement dédié ESS notamment sur :

- Le développement des partenariats entre acteurs :
  - Echanges d'expériences et d'informations par l'interconnaissance
  - Favoriser le développement d'affaires
  - Coordonner les actions mises en œuvre et éviter les concurrences
- La valorisation des actions
  - Promotion pour une reconnaissance dans l'économie « classique »